



# La Cabane de Tellus

le refuge des "mauvaises-herbes"

## "3 fausses raisons de ne pas manger de miel"

Au hasard de ses recherches sur le web, le petit Web-Master a découvert deux articles qui l'ont laissés totalement sans voix ! Des messages anti-miel prônés par un groupe de **Végans** (c'est à dire des personnes ayant adopté une philosophie et un régime alimentaire végétaliens) et basés sur **3 arguments** qui sont autant de véritables camouflets aux apiculteurs... ainsi qu'à tous les amateurs de miel.

La **Cabane de Tellus** relève le défi et décide d'engager la conversation afin de rétablir la justice... mellifère!

**Attention !** ici il n'est pas question de remettre en cause le choix de chacun, la liberté d'adopter une philosophie ou un régime alimentaire particulier, ni même d'inciter les gens à consommer du miel.

Il est vrai que si l'on s'en tient à la stricte définition du régime végétalien, le miel n'est pas un aliment adapté puisque, bien que d'origine végétale au départ, il s'agit au final d'un sous-produit animal contenant des substances (enzymes, protéines...) provenant de l'abeille. Le but de cet article est donc uniquement de modérer ces 3 arguments infondés, témoignant d'un manque d'information. Le petit Web-master invite les éventuels apiculteurs à lire avec sérénité les lignes qui vont suivre, en dépit des affronts qu'ils pourraient éprouver, et à rester dans le cadre du dialogue et non du conflit.

**Articles originaux :** [cliquez ici](#) et [ici](#)



La Cabane de Tellus

<http://www.vegactu.com/>

<http://cabanedetellus.free.fr/>



(Publié par : Lili Gondawa le 30 décembre 2012)

- Le fait de coller au plus près à la définition de végétalien (« qui ne consomme pas de produits ou sous-produits animaux ») ne constitue pas vraiment un argument recevable. Nous ne recherchons pas une aura de sainteté ou de perfection, mais en tant que végétaliens nous nous efforçons de réfléchir aux conséquences de nos actes sur le règne du vivant. Ce que nous consommons ou pas ne doit pas être un dogme, mais simplement être réfléchi.

**Voici 3 bonnes raisons de ne pas manger de miel :**

## 1° La production de miel n'est pas respectueuse du bien-être des abeilles

- Pour récolter le miel mais aussi la cire, le propolis et la gelée royale, il faut **chasser les insectes de leur ruche**. La technique la plus utilisée consiste à **enfumer la ruche**, mais certains utilisent des **répulsifs**. Durant le processus, des abeilles sont intoxiquées ou écrasées.



La Cabane de  
Tellus

- Les abeilles ne sont pas chassées de la ruche lors de la récolte, voilà tout l'avantage des ruches modernes "à cadres mobiles". La partie supérieure de la ruche est amovible on la nomme "la **hausse**", celle-ci sert de grenier à miel et ne contient pas de larve. C'est la seule partie que récolte l'apiculteur, il laisse intact la partie inférieure nommée "**corps** de la ruche" qui contient la colonie, la reine et les larves ainsi que des réserves de miel et de pollen.

Les **répulsifs** utilisés ne sont pas toxiques car tout produit utilisé pourrait se retrouver dans le miel et le rendre impropre à la consommation et donc interdit à la vente. (Notons qu'aucun additif n'est autorisé dans le miel). ([Abrogation du décret n° 76-717 du 22 juillet 1976](#))

L'apiculteur peut donc utiliser des répulsifs mécaniques, par exemple le "chasse-abeilles" qui est une trappe autorisant les abeilles à descendre dans le corps le soir mais qui bloque le passage pour remonter dans la hausse le matin.

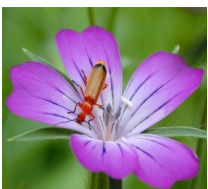
Il peut également utiliser de l'**huile essentiel de girofle** qui est un répulsif naturel efficace, par exemple pour protéger les personnes spectatrices lors de l'ouverture de la ruche. Mais il ne peut en mettre à l'intérieur de la ruche, encore une fois par risque de contamination du miel.

Enfin à chaque manipulation, il utilise de la fumée froide qui apaise les abeilles. L'utilisation de fumée est parcimonieuse car elle risque de donner un goût désagréable au miel. Elle doit rester froide car une fumée chaude rend les abeilles agressives, ce qui est à l'opposé de l'effet recherché. "**L'étouffage de la ruche**" en vue de récolter le miel, est une technique de destruction de la colonie qui n'est plus utilisée en France où elle est même interdite par la loi depuis 1942.

([Art. 7 \(II, 3°\) : Abrogation de la loi du 9 novembre 1942 relative à l'interdiction de la destruction des colonies d'abeilles par étouffage](#))



- Les reines voient souvent leurs ailes coupées pour s'assurer qu'elles demeurent dans la ruche.



La Cabane de  
Tellus

- Cette pratique existe, cependant elle n'est pas beaucoup utilisée pour plusieurs raisons :

- C'est une opération risquée, car si la reine n'a pas rempli totalement sa spermathèque (son réservoir de spermatozoïdes) lors de son premier **vol de fécondation**, et va avoir besoin d'effectuer un deuxième vol, ce qui est impossible avec une aile clippée. Le risque est donc de voir une reine devenir stérile rapidement.
- Dans certains cas, les ouvrières rejettent la reine si elles perçoivent que celle-ci n'est plus apte à voler, elles peuvent l'expulser de la ruche. (Les ouvrières se montrent parfois sans pitié avec leur reine, elles ne respectent que l'efficacité). Ensuite les ouvrières élèvent une nouvelle reine à partir des œufs ou des larves disponibles.

- Cette pratique est interdite dans le cadre de la production BIO. ([Le miel dans la législation](#))
- Enfin, c'est une opération que beaucoup d'apiculteurs jugent irrespectueuse. On notera que la reine finit souvent par s'abîmer les ailes à force de pondre et se "clippe" naturellement.



- Certains producteurs de miel plus respectueux que les autres s'assurent de laisser à leurs abeilles un minimum de miel pour passer l'hiver, néanmoins dans tous les cas **le miel prélevé est remplacé par du simple sirop de glucose**, pauvre en nutriments, sans vitamines ni enzymes. Normalement, le miel est la seule source de nourriture de l'insecte durant la saison froide. Une quinzaine de grammes de ce miel a nécessité **un millier d'aller-retours** pour collecter du nectar !



La Cabane de Tellus

- Absolument TOUS les apiculteurs s'assurent de laisser à leurs abeilles suffisamment de miel. C'est obligatoire, sinon la colonie ne passera pas l'hiver, et aucun apiculteur (respectueux ou pas) n'a intérêt à tuer ses colonies.

Une colonie a besoin au minimum 10 à 20 kg de miel pour passer l'hiver. Elle dispose des réserves présentes dans le **corps de la ruche** (que l'apiculteur ne prélève jamais). Suivant le format de la ruche cela peut représenter de 4 à 7 à cadres de 3-5 kilogrammes chacun. L'abeille mellifère, à l'inverse de beaucoup d'insectes, n'ajuste pas ses réserves en fonction du nombre de larves à nourrir, mais elle emmagasine un maximum de ressources en fonction des disponibilités. Voilà pourquoi elle tolère très bien le prélèvement d'une partie du miel par l'apiculteur.

Ce dernier peut ajouter des doses de sirop et/ou de sucre candi pour compléter les réserves et compenser d'éventuelles carences dues à certains milieux pauvres en fleurs automnales (cas fréquents dans les grands bassins agricoles). Beaucoup d'apiculteurs réservent une partie du miel de la récolte pour le redistribuer aux abeilles en hiver. Cette pratique est la seule autorisée en apiculture BIO, mais elle est également pratiquée par les autres apiculteurs en raison de sa simplicité et de son bon sens.

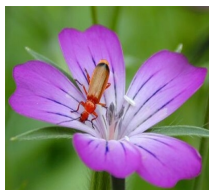
Il existe de nombreuses recettes artisanales et produits commerciaux pour nourrir les abeilles : sucre complet, extrait de miel, sirops de fructose aux vitamines... L'utilisation de glucose pur est rare, car acheter du sirop de glucose revient plus cher que de fabriquer soi-même son sirop à base de sucre et de miel. ([Recette de sirop pour nourrissage automnale](#))

Plus une colonie est saine, mieux elle pourra produire du miel et plus elle résistera aux parasites, prédateurs et aléas du climat. L'apiculteur le sait et fait donc tout pour que ses abeilles soient en parfaite santé : peu d'ouverture de la ruche pour laisser les insectes en paix, entretien des alentours pour conserver une **flore mellifère**, surveillance de l'état sanitaire...



- Dans certains cas, les colonies d'abeilles domestiques sont détruites après la récolte, car l'importation au printemps de nouvelles colonies reviendra moins cher à l'apiculteur que de s'en occuper durant l'hiver.

En résumé, il y a une distinction à faire entre le fait pour l'humain de se débarrasser d'un agresseur (pou, puce...), qui est légitime, et l'exploitation délibérée des abeilles.



La Cabane de  
Tellus

- Nous avons vu que la destruction des colonies peut être interdite par la loi. Les abeilles hivernent naturellement sans intervention de l'homme, donc faire hiverner ses ruches ne coûte rien (hors éventuellement le prix du sirop ou du sucre candi facultatifs dans et peu onéreux, moins de 1 à 3€ le litre ou le kilo dans le commerce). ([Sucre candy pour abeilles](#)) ([Sirops pour abeilles](#))

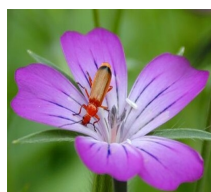
Acheter une nouvelle colonie en revanche peut coûter de 50 à 200 €, sans aucune garantie que la nouvelle colonie s'adaptera rapidement et produira suffisamment de miel pour une récolte la saison suivante. ([Achat d'essaims d'abeilles](#))



## 2° Cette exploitation est inutile

- Il existe toute une gamme de produits de substitution, rigoureusement équivalents, dont les goûts et qualités nutritives ne sont plus à prouver. **Le sirop d'érable** et **le sirop d'agave**, notamment, présentent une texture similaire à celle du miel, mais aussi des goûts proches et délicieux. Le second présente de plus la vertu d'un pouvoir sucrant très élevé : une petite quantité suffit pour sucrer autant qu'une grande cuillerée de miel ou de sucre.

Pour varier les plaisirs, d'autres aliments comme **le sirop de manioc**, trop méconnu, restent toujours très proches du miel mais permettent de s'ouvrir à de nouvelles et délicieuses saveurs.



La Cabane de  
Tellus

- Sirops d'agave et d'érable sont des produits intéressants d'un point de vue gustatif, mais ils ne sont pas "rigoureusement équivalents" au miel. Même si leurs textures, couleurs et goûts s'en rapprochent.

- Premièrement **le miel n'est pas un produit 100 % végétal**. Voilà l'argument qui, en tant que végétalien, suffit à justifier le fait de ne pas consommer de miel, ce dernier contient bien des enzymes d'origine animale (notamment la **glucose-oxydase** qui permet la transformation du nectar en miel).
- Le miel n'est pas un simple nectar de fleurs concentré, c'est le produit de réaction entre les produits des plantes et les enzymes des abeilles. Il contient d'autre part un mélange complexe de substances (métabolites secondaires végétaux et animaux, pigments naturels, traces de cires et de propolis), voilà pourquoi l'homme n'a jamais réussi à reproduire du miel de façon artificielle.
- Le miel a un fort pouvoir **fongistatique, bactériostatique** et **cicatrisant**. Ses vertus ne viennent pas seulement de sa forte concentration en sucres, elles proviennent de la complexité du produit et des nombreux agents issus du règne végétal et des abeilles : Peroxydases, polyphénols, flavonoïdes, caroténoïdes... Les abeilles les concentrent dans le miel d'une façon que l'homme ne sait pas encore imiter. ([Là où les antibiotiques échouent, le miel fait des miracles](#))
- Le miel n'est pas un produit standardisé comme peut l'être le sirop d'agave par exemple. Il n'existe pas UN miel mais **DES miels**, possédant des couleurs, textures, parfums, saveurs, pouvoirs sucrants, comportements à la cuisson... forts variables. Les mêmes ruches, sur les mêmes plantes peuvent donner des miels très différents d'une année à l'autre. Les vertus du miel sont variables en fonction des plantes butinées. Le miel de tilleul ne ressemble pas au miel de lavande, ni au miel de sapin, ni au miel de bruyère...
- Le miel a un bien meilleur **impact écologique** car il peut être produit localement, il

suffit de lire l'étiquette, l'origine du miel y est indiquée de façon OBLIGATOIRE. S'il n'est pas produit en France, l'étiquette mentionne "*Contient des miels provenant hors de la zone UE*". En choisissant des miels locaux, vous pouvez contribuer au maintien de l'apiculture française qui est en déclin en dépit de ce que peuvent laisser penser les médias. C'est une activité qui reste très artisanale (plus de 80 % des apiculteurs sont des amateurs possédant entre 1 et 100 ruches avec peu d'équipement). L'apiculture industrielle à grande échelle est très peu développée en Europe. ([Réglementation : Étiquetage du miel](#))

- Pour l'instant sirops d'érable et d'agave sont forcément importés. Bien que la culture de l'Agave soit possible dans le sud de la France, ne perdons pas de vue que cette plante a un **comportement invasif** problématique dans certaines régions. ([Espèces Végétales Exotiques Envahissantes en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)).



### 3° L'élevage d'abeilles domestiques nuit à la biodiversité

- On l'ignore souvent, mais il existe **des variétés d'abeilles sauvages** (dont certaines ne se regroupent pas en colonies), qui ne produisent pas de miel mais se nourrissent uniquement de pollen. Outre l'abeille domestique, plus de 25 000 espèces d'abeilles, appartenant à une dizaine de familles, collectent du pollen et du nectar.



**La Cabane de Tellus**

- De nombreuses autres abeilles peuplent nos campagnes. Seuls les **bourdons** fondent des colonies à l'instar de l'**abeille mellifère**, mais à la différence près que la colonie est annuelle et que seule les reines survivent l'hiver.

Les médias ont tendance à bien vite oublier ces autres abeilles qui représentent qualitativement la très grande majorité des espèces. Ces abeilles sont dites "**solitaires**", le terme "abeilles sauvages" est également utilisé mais il est trompeur, car l'abeille "domestique", ou "abeille mellifère", n'est pas totalement domestique, elle existe aussi à l'état naturel de façon sauvage. Les abeilles solitaires vivent seules et s'occupent seules de leurs progénitures, même s'il arrive que certaines espèces se regroupent en bourgade, il ne s'agit pas de véritables sociétés.

Leurs aspects et leurs mœurs sont très variables, tant au point de vue comportement que méthodes de nidification. Presque toutes les abeilles sont sujettes au déclin depuis une quarantaine d'années (y compris l'abeille mellifère). Les causes principales seraient la simplification des paysages, la destruction des milieux primaires, l'utilisation de **pesticides rémanents**, l'**urbanisation** invasive...



- Ces insectes ont souvent un rayon d'action limité (contre une dizaine de km pour leurs congénères domestiques). En outre, pour partir butiner le matin, une abeille a besoin de s'être réchauffée. Les ruches étant maintenues à une température assez élevée par les apiculteurs, les abeilles domestiques peuvent les quitter de très bonne heure. Ces deux différences confèrent **un net désavantage à toutes les abeilles sauvages**, qui voient **leur niche écologique occupée**.



**La Cabane de Tellus**

- Une ruche est maintenue à une certaine température par les abeilles elles-mêmes, l'apiculteur n'intervient pas. Les larves ont en effet besoin de



températures tournant autour de 35°C pour se développer correctement. ([La vie de la ruche](#)). Au contraire des abeilles solitaires dont les larves adaptent leur croissance en fonction de la température ambiante et entrent en **diapause** en cas de températures défavorables.

Les **bourdons** sont les apidés les mieux adaptés au froid car ils ont une déperdition de chaleur beaucoup plus réduite du fait de leur volume et de leur pilosité. Voilà pourquoi dès le mois de février, même en présence de neige au sol, on peut observer les jeunes reines à la recherche d'un terrier pour établir leurs nids.

Viennent ensuite les **abeilles solitaires** telles que les [osmies](#) et les [mégachiles](#) (l'osmie cornue étant visible dès le mois de mars), puis vient l'osmie rousse en avril, puis l'osmie bleutée et les [Hériades](#) mi avril, plus tard les [xylocopes](#), les [Anthidies](#) etc. Beaucoup d'abeilles solitaires ont une période d'activité relativement courte (2 à 4 mois).

L'abeille mellifère débute ses activités dès le mois de mars, mais les butineuses ne deviennent régulières que durant le mois d'avril (selon les climats, ici le climat de référence est celui de l'est de la France). Mais à l'inverse des abeilles solitaires, l'abeille mellifère doit passer la nuit dans sa ruche pour survivre, et elle ne peut plus voler en dessous de 10°C. Bourdons et abeilles solitaires peuvent facilement être observés par beau temps, même à des températures inférieures à 10°C. ([Bourdon terrestre - porte une canadienne !](#))

L'abeille mellifère a un rayon d'action moyen de **3 kilomètres autour de sa ruche**, dans un milieu suffisamment riche en fleurs. Mais il peut s'étendre jusqu'à 10 km en cas de disette ou de sécheresse (cela peut être le cas des milieux très artificiels du type champs de céréales, qui de toute manière n'abritent quasiment aucune abeille solitaire). Mais l'abeille privilégiera toujours un rayon plus faible, car passé 3 km de vol (donc 6 km en comptant le retour !) elle est obligée de puiser de l'énergie en consommant une partie du nectar qu'elle vient de récolter. Son butin est donc de moins en moins intéressant à mesure qu'elle s'éloigne.

([Les abeilles nous alertent](#))

([Conférence du 16 novembre 2010 : Les abeilles](#))



- Or, **certaines espèces végétales ne peuvent être pollinisées que par une variété d'abeille spécifique**. Il en va de même pour les bourdons, et pour d'autres espèces pollinisatrices, dont nous devrions prendre soin.



*La Cabane de Tellus*

- En France la production de miel, le nombre abeilles mellifères, et par la même occasion le nombre d'apiculteurs, sont en baisse depuis les années 70. Les années 2000 ce sont montrées pires encore avec la progression du CCD (Colony Collapse Disorder) en française : "**Syndrôme d'effondrement des colonies**", responsable chaque année de la perte de 15 à 90 % du cheptel. Pourtant bourdons et abeilles solitaires suivent la même tendance, ce n'est donc pas l'abeille mellifère la cause du déclin, il faut cesser de désigner coupables les autres êtres vivants, alors que nous sommes les seuls vrais responsables des problèmes écologiques. ([Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles](#))

Prenons par exemple les **pelouses calcaires**. Il s'agit d'un écosystème sec et plutôt chaud, riche en flore qu'affectionnent de nombreuses abeilles. Les orchidées sauvages très attachées à ces milieux, ne sont pas visitées par l'abeille mellifère, mais surtout par des abeilles appelées [Andrènes](#). Les Bourdons eux sont des lèves-tôt et couches-tard, ils sont de gros amateurs de fleurs de la famille des **fabacées** (ou "Légumineuses") et des **Lamiacées**. Ils peuvent facilement butiner des fleurs que l'abeille mellifère n'ira pas visiter car trop légère ou ne possédant pas

forcément une langue adaptée.

C'est donc l'appauvrissement floristique, la perte des milieux favorables et de surcroît la généralisation des **pesticides** qui font chuter les populations de butineurs, alors que dans un milieu riche et équilibré, les différentes espèces vivent de façon complémentaire. (<http://www.spe.inra.fr/Toutes-les-actualites/abeilles-et-ressources-florales>)

Évidemment introduire des variétés d'abeilles ultra-productrices provenant d'hybrides italiennes et espagnoles dans un milieu sensible du nord de l'Europe, est une ineptie écologique et une fausse bonne idée pour la **biodiversité** ! N'importe quelle espèce végétale ou animale, sauvage ou domestique, introduite en nombre et hors de son contexte, inflige des contraintes à son environnement local et influence l'écosystème (les humains en sont la meilleure preuve).

Mais il existe des variétés indigènes locales : les **abeilles noires** (*Apis mellifera* ssp. *mellifera*) partout en Europe, utilisées par les apiculteurs qui tentent de les sauvegarder (rappel : En France plus de 80 % des apiculteurs sont des amateurs, généralement passionnés par leurs abeilles). ([Voyage au cœur du réseau conservatoire génétique européen de l'Abeille Noire](#))

Vous ne pouvez mettre tous les apiculteurs dans le même panier et considérer l'apiculture comme une simple et odieuse exploitation animale. C'est une association entre les abeilles et les humains. Très rares sont les apiculteurs qui n'aiment pas leurs abeilles, qui ne s'investissent pas pour les sauver et qui ne les respectent pas, parfois même religieusement.

L'abeille nous offre une partie de son or délicieux et inimitable, en échange l'apiculteur lui offre le gîte et la protège, même au prix de combats contre les géants de l'agrochimie (les apiculteurs font partie des rares professions à s'opposer et à manifester régulièrement et ouvertement contre les lobbyistes des pesticides). Une association où les deux parties trouvent un avantage, savez-vous comment nomme-t-on cela en biologie ? Le **mutualisme** ! Avouez que cette définition colle bien mieux à l'apiculture que le mot "exploitation".

« *La vie est une fleur. L'amour en est le miel.* »

[ Victor Hugo ]

#### Sources :

- "**L'étrange silence des abeilles, enquête sur un déclin inquiétant**" Vincent Tardieu, Editions Belin, 2010
- "**Le peuple des abeilles**" Eric Tourneret, Rustica Editions, 2007
- "**Les insectes pollinisateurs**" André Pouvreau, Editions Delachaux et Niestlé, 2004
- "**La Cité des abeilles**" Bruno Corbara, Editions Découvertes Gallimard, 2002
- "**Traité Rustica de l'Apiculture**" Rustica Editions, 2002
- "**Des insectes et des hommes**" Michel Lamy, Editions Albin Michel Sciences, 1997
- "**Guide des abeilles, bourdons, guêpes et fourmis d'Europe**" Hans Bellman, Editions delachaux et Niestlé, 1995
- "**La vie privée des abeilles**" Anne et Jacques Six, Editions Chêne/Hachette, 1982